

BASTA, ça suffit!

Les CPAS jouent un rôle central dans la lutte contre la pauvreté; ils sont le bras opérationnel de la commune dans le secteur social. Les CPAS sont, en effet, le dernier rempart d'un état social actif et protecteur qui - on ne le souligne jamais assez - a réussi, malgré les crises économiques et politiques successives depuis plus de 40 ans, à réduire autant que possible la pauvreté et l'exclusion sociale. L'action des CPAS participe à l'équilibre social, au maintien d'une certaine paix et à la stabilité dans nos quartiers et nos communautés.

Cependant, il faut regarder les choses en face: nous, CPAS, ne pourrons plus, longtemps, assurer ce dernier filet: le nombre de personnes fragilisées et précarisées, y compris parmi les travailleurs, ne cesse d'augmenter.

Toutes les logiques de solidarité sont réinterrogées à la lecture de la dualisation croissante de la société –augmentée par la crise actuelle - entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas (assez) ou plus (assez).

Depuis leur naissance, en avril 1977, les CPAS¹ allaient être placés dans une position d'institution subordonnée à la commune, tout en ayant une autonomie qui leur permettait de développer une politique sociale respectant les critères d'individualisation des dossiers que la loi leur imposait à juste titre.

Mais, malheureusement, ils étaient nés avec une maladie orpheline dont personne n'allait se soucier sérieusement: un *sous-financement chronique* institué par son principal géniteur, l'Etat belge. Bien sûr nous avons vu les pouvoirs locaux et les Régions tenter de combler les trous, mais de façon aléatoire, au gré de leur santé financière et de leurs priorités politiques fluctuantes.

Victime d'un succès non recherché, le CPAS devient alors un acteur remarqué, qui, le temps aidant, grâce à sa souplesse d'action, à l'efficacité de son travail, à son pouvoir d'adaptation, allait se retrouver responsable de multiples tâches nouvelles au gré des développements législatifs et de l'évolution des besoins des citoyens: médiation de dettes, règlement collectif de dettes, services "énergie", chèques mazout, actions en matière de logement, accueil d'urgence, des sans papiers, ... Comme si cela ne suffisait pas, certains ont même imaginé de nous charger, en plus de la distribution de cartes téléphoniques, de lampes économiques, voire de faire de nous des guichets de poste pour défavorisés. Bref, en la matière, l'imagination est au pouvoir ...

Illustration ultime de la tendance lourde du pouvoir politique fédéral de se délester de certains problèmes endémiques sur le compte des CPAS: la mise en œuvre du plan d'accompagnement des chômeurs. Celui-ci renvoie chez nous une partie des sanctionnés et des exclus, pour lesquels nous devons - sans un euro supplémentaire dans nos budgets - développer des actions d'insertion alors que tous les autres acteurs en amont ont visiblement échoué, malgré des moyens parfois importants mis à leur disposition. Nous devons encore, en outre, leur assurer un revenu en grande partie à charge des pouvoirs locaux. Tout le monde semble oublier qu'un tiers ou 50 % du revenu d'intégration (cela dépend du nombre de dossiers gérés par les communes) sont à la charge des pouvoirs locaux. Comme on dit chez nous, "une tonne sur le dos d'un autre, ça ne pèse rien" ...

Mais voilà: tout modèle à ses limites, et le modèle des CPAS commence singulièrement à rencontrer les siennes.

¹ CPAS, aujourd'hui devenus Centres publics d'action sociale.

Bien sûr, à chaque nouvelle compétence ou mission confiée aux CPAS, le législateur prend la peine de prévoir un financement mais celui-ci est systématiquement insuffisant. Et ce au nom d'un principe tout à fait infondé qui voudrait que les CPAS se débrouilleraient bien puisqu'ils y sont toujours arrivés.

Les chèques mazout? Les CPAS vont les octroyer, et pour chaque dossier accepté, toucheront 10 euros. (Rien en cas de refus alors que le travail est identique) Qui connaît des services privés ou publics capables d'arriver à l'équilibre budgétaire avec 10 euros pour plusieurs heures de travail et un courrier recommandé obligatoire à plus de 5 euros?

Le résultat est connu: le financement accordé étant partiel, il y a un véritable *transfert des charges* collectives vers les CPAS, et donc vers la commune, surtout vers les plus pauvres.

Aujourd'hui, ce transfert rampant d'une partie de la charge de la pauvreté vers le pouvoir communal et régional est un élément qui menace l'équilibre municipal et les fondements mêmes d'un Etat fédéral basé sur la solidarité entre les citoyens et entre Régions.

Nos CPAS se retrouvent dès lors face à une situation sociale qui empire de mois en mois, avec un personnel exténué, un cadre insuffisant et, dans beaucoup de cas, des tutelles rigoristes qui refusent de prendre en compte des difficultés pourtant objectives et ne résultant nullement de notre responsabilité.

Face à ces difficultés budgétaires et sociales, le débat récurrent entre ceux qui défendent l'autonomie des CPAS et ceux qui souhaitent une fusion avec la commune est un mauvais débat, inutile en tout cas. Car le problème n'est pas tellement de savoir quelle tuyauterie il convient de mettre en place pour rencontrer tel besoin, mais plutôt de savoir si on s'en donne réellement les moyens et si nous en avons la volonté politique. Le reste n'est que grain à moudre pour les adeptes de la polémique locale ou les amateurs de bricolage institutionnel.

Car en effet, "rapatrier" les CPAS dans les communes ne changera rien au fait que, **chaque fois que nous posons un geste social** en faveur de quelqu'un qui y a droit, nous creusons le déficit communal que notre mode de financement induit.

Les CPAS sont des entités municipalistes convaincues. Ils plaident pour les synergies et les économies d'échelle, pour une gestion performante et transparente des deniers publics afin que le service rendu aux citoyens dans son ensemble soit de qualité mais puisse continuer à bénéficier de l'autonomie et du huis-clos que la dignité de la personne humaine requiert.

Mais il faut dès demain une prise en compte de la réalité concrète que vit un personnel trop peu nombreux par rapport aux défis qui s'aggravent et qui ne peut plus de ce fait rendre le service de qualité auquel la population a droit.

Et il n'est pas acceptable de devoir en permanence plaider pour convaincre de ce qui semble être pourtant une évidence: la survie de plusieurs milliers de personnes et la *dignité humaine de milliers* d'autres vaut bien, dans une société qui se veut progressiste et humaniste, qu'on cesse de mettre les CPAS en permanence sur la brèche d'un financement aléatoire et face à des défis impossibles à relever.

Basta: cela suffit!

- Claude *Emonts* (PS), Président du CPAS de Liège et de la Fédération des CPAS wallons;
- Paul *Furlan* (PS), Député Bourgmestre de la Ville de Thuin

- Jean-Jacques **Viseur**(Cdh), Bourgmestre de la Ville de Charleroi,
- Philippe **Defeyt** (Ecolo), Président du CPAS de Namur, Vice-Président de la Fédération des CPAS;
- Jean-Marie **Séverin** (MR), Président du CPAS d'Eghezée, Vice-Président de la Fédération des CPAS;
- Anne **Van Der Elst** (Cdh), Présidente du CPAS de Perwez, Vice-Présidente de la Fédération des CPAS;
- Bernard **Dallons** (PS), Président et Olivier **Jusniaux**, Secrétaire du CPAS de Charleroi

P.S. : Cette carte blanche a été publiée dans le Forum du journal Le Soir du vendredi 8 mai 2009.